

RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE GENÈVE



POST TENEBRAS LUX

DÉPARTEMENT
DE
JUSTICE ET POLICE
TÉLÉPHONE 43.200

N° S.A. 385

Prrière de rappeler le numéro ci-dessus.



Genève, le - 7 OCT. 1938

MINISTÈRE PUBLIC FEDERAL

B E R N E

Monsieur le Procureur général,

Ci-joint, nous avons l'honneur de vous envoyer un rapport relatif à l'accueil fait par les milieux d'extrême gauche à la proposition du colonel Bircher, concernant l'amnistie des volontaires suisses en Espagne et tendant à utiliser ces derniers comme volontaires dans les troupes de couverture.

Le mot d'ordre a été donné par les dirigeants de l'ancien parti communiste que les intéressés s'engagent dès leur retour d'Espagne au cas où la proposition Bircher serait acceptée.

En ce qui nous concerne, nous considérons la susdite proposition comme tout particulièrement dangereuse car elle aurait pour résultat de noyauter les troupes frontières qui risqueraient de devenir peu sûres.

D'autre part, il est à craindre que les communistes engagés chercheraient à créer des incidents sur



- 2 -

les frontières allemandes et italiennes, d'où résulteraient de graves complications diplomatiques.

Ajoutons enfin qu'une amnistie aurait pour résultat d'énerver l'action de la justice et d'inciter à commettre des délits, les coupables pouvant à l'avenir espérer être amnistiés.

Dans ces conditions, nous espérons très vivement qu'il ne sera pas donné suite à la proposition du colonel Bircher.

Nous vous laissons le soin de transmettre les renseignements recueillis aux autorités militaires compétentes.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'assurance de notre considération distinguée.

LE CONSEILLER D'ÉTAT
Chargé du Département de Justice et Police

R. B. L.

Annexe : 1 rapport du 29.9.38

RÉPUBLIQUE
ET
CANTON DE GENÈVE



POST TENEBRAS LUX

DÉPARTEMENT
DE
JUSTICE ET POLICE

SERVICE DE LA SURETÉ

L'an mil neuf cent trente 1938 et le 29 du mois de septembre
à heures Je soussigné ROSSET 2, Agent.

certifie et porte à la connaissance de Monsieur le Chef de la Sûreté,
que dans les milieux d'extrême gauche, on se montre satisfait des propositions faites au Conseil Fédéral par le Colonel BIRCHER, concernant l'amnistie à prononcer à l'égard des suisses ayant été combattre en Espagne, et à employer ces derniers comme volontaires dans les troupes de couverture de nos frontières.

Les membres influents de l'ancien parti communiste de notre ville ont déjà donné le mot d'ordre à leurs camarades pour que ces derniers s'engagent sitôt leur retour d'Espagne, et dès que ces propositions seront acceptées.

En foi de quoi etc....